



Municipalité de Saint-Guy



Bulletin d'informations

Chers citoyens, chères citoyennes, nous espérons que vous vous portez bien.

Nous vous faisons parvenir un petit bulletin d'information spécial. Celui-ci a pour but de vous tenir informé des services dont vous pouvez bénéficier et ainsi vous aider à respecter les mesures de confinement imposées par le gouvernement du Québec. Cet outil est une référence sur les services disponibles dans la MRC des Basques.

Pour plus d'informations au sujet des services offerts par la MRC des Basques ou pour tout autre sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice générale.

Prenez aussi note que la prochaine réunion du conseil se fera par conférence téléphonique, donc aucun accès aux publics. Lorsque le procès-verbal du mois d'avril sera adopté, la directrice générale le mettra dans le bulletin d'information pour que vous continuiez à être informés des décisions prises par le conseil.



La direction

ALIMENTATION

Service de dépannage alimentaire

Durant la pandémie, afin d'éviter les déplacements et de respecter les mesures sanitaires, la Maison le Puits s'associe avec Croc-Ensemble des Basques afin de bonifier l'offre de service en dépannage alimentaire dans la MRC des Basques.

Service de livraison pour le dépannage alimentaire :

Croc-Ensemble des Basques : Il faut téléphoner au 418 851-6049.

Maison le Puits : Un formulaire de demande en ligne via la page Facebook de la Maison le Puits peut aussi être complété.

Municipalité de Saint-Guy

418 963-2601, poste 1

Service de livraison hebdomadaire offert par l'Éveil des Basques :

- Disponibilité : pour l'ensemble des citoyens de Saint-Guy

MÉTRO

- Coût : livraison gratuite et 3\$ pour les frais d'assemblage de la commande
- Livraison : le jeudi matin durant la période du COVID-19
- Procédure :
 - Le citoyen doit communiquer avec Mme Josée Sirois directrice de la Municipalité de Saint-Guy pour l'informer de son besoin de livraison avant **mardi 16 h** au 418 963-2601, poste 1. Il faudra qu'il précise à quel nom sera la commande, son numéro de téléphone ainsi que l'adresse de livraison.
 - Le citoyen doit téléphoner à la personne responsable des commandes chez Métro avant **mardi 16 h** au numéro suivant : 418 851-2044. La prise de commande se fait toujours entre 12 h et 16 h. Il faudra préciser lors de l'appel que la commande sera récupérée jeudi matin par le service de livraison de l'Éveil des Basques. Le citoyen devra fournir à nouveau les informations suivantes (nom, téléphone et adresse de livraison).
- Paiement : carte de crédit par téléphone lors de l'appel avec la personne responsable des commandes chez Métro

IGA

- Coût : livraison gratuite et 4\$ pour les frais d'assemblage de la commande
 - Livraison : le jeudi matin durant la période du COVID-19
 - Procédure :
 - Le citoyen doit communiquer avec Mme Josée Sirois directrice de la Municipalité de Saint-Guy pour l'informer de son besoin de livraison avant **mardi 16 h** au 418 963-2601, poste 1. Il faudra qu'il précise à quel nom sera la commande, son numéro de téléphone ainsi que l'adresse de livraison.
 - Le citoyen doit téléphoner chez IGA au 418 851-1215, poste 105 avant **mardi 16 h**. (Il est important de laisser sur la boîte vocale nom, numéro de téléphone, adresse de livraison et préciser que la commande va être récupérée par le service de livraison de l'Éveil jeudi matin.) Un employé va assurer un suivi téléphonique pour prendre la commande.
 - Paiement : carte de crédit par téléphone lors de l'appel avec la personne responsable des commandes chez IGA
-

Déplacement en transport collectif pour le travail et pour un rendez-vous médical :

- Disponibilité : sur l'ensemble du territoire des Basques
- Clientèle : population de la MRC des Basques
- Procédure :
 1. Si possible réserver 24 heures à l'avance le service au 418 851-2861.
 2. La personne qui a des symptômes s'apparentant à la grippe doit absolument le mentionner lors de la réservation du service.
- Coût : à vérifier avec la responsable

**Pharmacie Dominic Beaumont inc. PROXIM
(Saint-Jean-de-Dieu)****418 963-2014****Service de livraison :**

- Pour les secteurs suivants : Saint-Clément, Saint-Cyprien, Saint-Médard, Saint-Guy, Sainte-Rita, Trois-Pistoles, Sainte-Françoise, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Arsène, Saint-Épiphanie et Saint-Modeste
- Coût : gratuit

N.B. Exceptionnellement, les frais de livraison sont annulés pour les commandes de produits sans médicament mais la pharmacie se réserve tout de même un droit de jugement, au cas par cas, sur la pertinence de la commande.

- Par téléphone : 418 963-2014
- Paiement : carte de crédit par téléphone

INFORMATION

La période du printemps rime aussi avec l'ouverture de la pêche, nous aimerions vous aviser qu'avec le règlement municipal sur le stationnement, nul ne peut se stationner sur les chemins publics en tout temps.

RÈGLEMENT NO : 601B-2019

OBJET : RÈGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT

ARTICLE 10 Stationnement interdit

Le stationnement est interdit sur les chemins publics en tout temps aux endroits prévus sur tout le territoire de la municipalité.

1. Le Conseil autorise l'autorité compétente à placer et maintenir en place une signalisation indiquant l'interdiction de stationner.

Merci de votre collaboration

J'ai besoin de services dans la MRC des Basques...

Je m'adresse
où?



AIDE ALIMENTAIRE

Dépannage alimentaire	Croc-ensemble des Basques	418-851-6049
Dépannage alimentaire	Maison Le Puits	418-851-1895

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL / ÉCOUTE ET RÉFÉRENCE

Femmes	Centre-femmes Catherine-Leblond	418-851-3178
Enfance et famille	Maison de la famille des Basques	418-851-2662
Jeunes	Travailleurs de rue	418-851-6132 418-851-6322
Aînés	Travailleuse de milieu	418-750-9252
Aînés	Gériatrie sociale - Logis-Aide	418-851-2144
Proches aidants	Centre d'aide aux proches aidants	418-851-4040
Personnes handicapées	L'Éveil des Basques	418-851-2861

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Santé mentale	La Bouffée d'air du KRTB	418-867-8580
Femmes victimes de violence	L'Autre-toît du KRTB	418-854-7160

LIGNES D'ÉCOUTE

Tel-jeunes	1-800-263-2266
Tel-aide	1-877-700-2433
Centre de prévention suicide et d'intervention de crise du BSL	1-866-APPELLE

SANTÉ

Accueil-Analyse-Orientation-Référence (CLSC)	1-833-422-2267
Ligne COVID-19	1 877 644-4545

Consultez le répertoire des ressources Maillon pour d'autres infos
www.maillonlesbasques.com

OUVERTURE

Monsieur Maxime Dupont, maire, ouvre la séance ordinaire du conseil le 9 mars 2020 à 19 h et souhaite la bienvenue.

Sont présents : Maxime Dupont, maire Siège n° 3: Jean-Pierre Saucier
 Siège n° 1 : Roger Rioux, pro Siège n° 4 : Gaétane Gagnon
 maire
 Siège n° 2 : Nathalie Trudeau Siège n° 5 : vacant
 Siège n° 6 : Yannick Pelletier

Absent :

Tous, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Maxime Dupont.
La directrice générale, madame Josée Sirois est aussi présente.

200302

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'ordre du jour tel que présenté. Deux points sont ajoutés au varia : A) Présentation du règlement 401-2020 B) Avis de motion du règlement 401-2020. Le varia reste ouvert.

L'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR DU 9 MARS 2020

SÉANCE RÉGULIÈRE

1. Ouverture à 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 février 2020
4. Mot du Maire
5. Présentation projet RÉCIM
6. Comptes du mois
7. Correspondance
 - A. Centre des femmes Catherine Leblond
 - B. Budget réunion des maires le 22 avril
 - C. Achat d'une boudineuse
 - D. Achat d'une plastifieuse
 - E. Achat de 3 classeurs latéraux
 - F. Abat poussière
 - G. CABAB
8. Résolution « 191220 Taxes de services pour les locataires »
9. Résolution « Vente pour parcelle de terrain au ministère des Transports »
10. Inspection risque 1 et 2 réponses de Saint-Clément
11. Congrès ADMQ
12. Abonnement ADMQ
13. Correction 191222A pour le cimetière et le terrain
14. Présentation règlement 400-2020 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

15. Avis de motion règlement 400-2020 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
16. Résolution « Personne-ressource projet RÉCIM »
17. Varia
 - a)
 - b)
 - c)
18. Période de questions
19. Prochaine réunion de travail ; lundi 6 avril 2020 à 18h30
20. Prochaine réunion du conseil ; mardi 14 avril 2020 à 19h
21. Levée de la séance

200303 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2020**

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020.

Adoptée.

200304 **MOT DU MAIRE**

Maxime fait mention de deux règlements de la MRC des Basques que nous aurons à adopter à la prochaine réunion.

200305 **PRÉSENTATION PROJET RÉCIM**

Madame Chantal Ouellet a été mandatée pour aider à monter le projet de la réfection de la salle municipale. Celle-ci fait la présentation du tableau des coûts de financements aux conseillers.

200306 **COMPTES DU MOIS**

<u>COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS</u>		
<i>Salaire du 1er février 2020 au 29 février 2020</i>		
	Total	10 420,17 \$

<u>COMPTES REÇUS AU COURANT DU MOIS À PAYER LE MOIS SUIVANT</u>		
Facture reçue en janvier et payée en février		
# chèque 11213 Poste Canada	Timbres	123,72 \$
# chèque 11214 Revenu Québec	Impôts	159,32 \$
# chèque 11215 Harnois Énergie inc.	Mazout, diesel, essence	6 089,42 \$
# chèque 11216 Imprimerie Publicom	Bulletin de vote	373,67 \$
# chèque 11217 Buanderie RDL	Salopette et tapis	109,23 \$
# chèque 11219 Webetic	Dernier versement du site web	776,08 \$
# chèque 11220 SAAQ	Immatriculation 2020	2 430,68 \$
# chèque 11221 R+O Énergie	Ingénierie	1 839,60 \$
# chèque 11222 Service Agro Mécanique	Tube pour pneu de la pépinière	67,84 \$
# chèque 11223 Équipement SMS	Pièces	301,54 \$
# chèque 11224 Kopilab	Copies facturables	46,39 \$
# chèque 11225 ADMQ	Abonnement 2020	923,43 \$
# chèque 11226 Fermer Yves Pelletier	3e partie souffleur	4 068,10 \$
# chèque 11227 Poste Canada	Timbres	169,87 \$

# chèque 11231 Wurth Canada	Pièces et dégraissant	226,79 \$
# chèque 11232 MRC des Basques	Quote-part	18 667,50 \$
# chèque 11233 Les éditions juridiques FD inc.	Renouvellement code municipal	94,28 \$
# chèque 11234 Carrefour du camion	Essuie-glace et clignotant	88,51 \$
# chèque 11236 Air Liquide	Cylindres	484,95 \$
# chèque 11237 Agence du revenu du Canada	Impôts	358,05 \$
# chèque 11241 Chantal Ouellet	Montage du projet RÉCIM	360,00 \$
Bell	Internet	82,03 \$
Bell	Téléphone	149,08 \$
Hydro Québec	Éclairage de rue	144,09 \$
Retenues à la source	Provincial	2 472,84 \$
Retenues à la source	Fédéral	956,50 \$
RCAP	Contrat imprimante	111,53 \$
		41 675,04 \$
Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.		
Josée Sirois		
Directrice générale et secrétaire-trésorière		

REVENUS		
Loyers	Loyers	718,00 \$
Licence animaux	Licence	15,00 \$
Photocopies/Fax	Fax	6,00 \$
Sacs de recyclage	Sacs	27,50 \$
Ministère des Transports	Subvention du député	7 000,00 \$
Virement du compte épargne	Virement	10 000,00 \$
		17 766,50 \$

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil adopte les comptes du mois.

Adoptée.

200307

CORRESPONDANCE

A) CENTRE DE FEMMES CATHERINE LEBLOND

Invitation à un vernissage

B) RÉSOLUTION 200307B BUDGET RÉUNION DES MAIRES

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à la majorité que le conseil accepte un budget de 50\$ pour l'achat de nourriture et de 30\$ pour l'achat d'équipement pour la réunion des maires qui aura lieu à Saint-Guy le 22 avril 2020.

Le conseiller Roger Rioux votait pour 50\$ en tout.

C) RÉSOLUTION 200307C ACHAT D'UNE BOUDINEUSE

Il est proposé par Jean Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'achat d'une boudineuse chez MonBuro.ca au coût de 139.39\$ + taxes.

D) RÉSOLUTION 200307D ACHAT D'UNE MACHINE À PLASTIFIER

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'achat d'une machine à plastifier chez MonBuro.ca au coût de 131.89\$ + taxes.

E) RÉSOLUTION 200307E ACHAT DE 3 CLASSEURS LATÉRAUX

Il est proposé par Gaétane Gagnon et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'achat de trois classeurs latéraux chez MonBuro.ca au coût de 599 \$ chacun plus taxes.

F) ABAT-POUSSIÈRES

Offre de service des aménagements Lamontagne inc. pour les abats poussière.

G) RÉSOLUTION 200307G RENOUELEMENT « CAPAB »

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte le renouvellement de la carte de membre au Centre d'aide aux proches aidants des Basques au coût de 25\$.

200308

8. RÉSOLUTION 200308 « ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 191220 « TAXES DE SERVICES POUR LES LOCATAIRES »

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à l'unanimité que la résolution 191220 soit annulée. Suite à des renseignements à la régie du logement nous ne pouvons procéder à envoyer un compte de taxes pour les égouts, vidange et recyclage aux locataires. Nous devons le faire à partir du bail. Lors du renouvellement du bail 2021, ces taxes seront applicables.

Adoptée.

200309

9. RÉSOLUTION 200309 « VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS »

Il est proposé par Gaétane Gagnon et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité de Saint-Guy vende au ministère des Transports du Québec une parcelle de terrain connue et désignée comme étant le lot 6 315 831 du Cadastre du Québec, pour un prix de 1 600.00\$;

QUE la municipalité de Saint-Guy autorise madame Josée Sirois, directrice générale et monsieur Maxime Dupont, maire, à signer l'acte de vente et tous autres documents nécessaires pour donner droit à la transaction.

Adoptée.

200310

10. RÉSOLUTION 200310 « INSPECTION RISQUE 1 ET 2.

Suite à la réception de la soumission du service incendie de Saint-Clément, il est proposé par Yannick Pelletier et résolu l'unanimité que le service incendie de Lac-des-Aigles soit choisi pour faire l'inspection des risques 1 et 2 dans les résidences.

La soumission de Saint-Clément est de 35\$ par résidence et celle de Lac-des-Aigles, 25\$ par résidence.

Adoptée.

200311

11. RÉSOLUTION « CONGRÈS ADMQ 2020 »

Il est proposé par Jean Pierre Saucier et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Guy autorise madame Josée Sirois, directrice générale à s'inscrire au congrès de l'ADMQ 2020.

Les frais de l'inscription sont de 555 \$ plus taxes pour les membres de l'ADMQ. À ce montant s'ajoutent les frais de séjour et les frais de déplacement.

Les frais de déplacement sont partageables avec la municipalité de Lac-des-Aigles.

Adoptée.

200312

12. ABONNEMENT ADMQ

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte le renouvellement annuel de l'ADMQ au montant de 923.43 avec les taxes.

Adoptée.

200313

13. CORRECTION DE LA RÉSOLUTION 191211A POUR LE CIMETIÈRE ET LE TERRAIN

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que la résolution 191211A soit corrigée, car la spécification de la pratique de culte religieux a été adoptée à la réunion de décembre, mais ne figurait pas dans la résolution.

Ce point ne change en rien le prix du terrain, cela apporte juste une spécification concernant la fabrique de Lac-des-Aigles qui se garde un lieu de culte lors d'évènement religieux.

Adoptée.

200314

14. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 400-2020 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Monsieur le maire présente le règlement du code de déontologie des élus municipaux

Modification effectuée :

ARTICLE 7

Les élus s'engagent à respecter le règlement, en ont pris connaissance le _____ et en ont reçu une copie avec leur signature.

200315

15. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 400-2020 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le conseiller Roger Rioux donne avis de motion qu'à la séance du conseil du 14 avril 2020, le règlement 400-2020 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adoptée.

Adoptée

200316

16. RÉOLUTION 200316 PERSONNE-RESSOURCE PROJET RÉCIM

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que le conseil accepte d'engager Madame Chantal Ouellet pour poursuivre le projet RÉCIM.

Adoptée.

200317

17.VARIA

A) PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 401-2020 PORTANT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY

Monsieur le maire présente le règlement portant sur le traitement des élus de la municipalité de Saint-Guy.

Modification effectuée :

Article 15

Les élus s'engagent à être présents lors de tous les conseils, les réunions ou conseils spéciaux ainsi qu'aux réunions de travail. Les élus s'engagent à respecter le règlement, en ont pris connaissance le _____ et en ont reçu une copie avec leur signature.

B) AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 401-2020 PORTANT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY

Monsieur Roger Rioux donne avis de motion qu'à la séance du conseil du 14 avril 2020, le règlement 401-2020 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adopté.

Adoptée.

200318

18.PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Une personne pose des questions.

200319

19.PROCHAINE RÉUNION DE TRAVAIL

Lundi 6 avril 2020, 18h30

200320

20.PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Mardi 14 avril 2020, 19h

200321

21. RÉSOLUTION LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Roger Rioux et résolu à l'unanimité des membres présents que la levée de l'assemblée soit faite à 20h03

Adoptée.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions : 200307A, 200307B, 200307C, 200307D, 200307E, 200307G, 200310, 200311, 200312,

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Maxime Dupont
Maire

Josée Sirois,
d.g/s.t